

Le respect des nouvelles normes de l'OMS sur la qualité de l'air passera par un « big bang » des institutions sanitaires.

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) vient de publier ce mercredi 22 septembre ses nouvelles lignes directrices en matière de qualité de l'air. Celles-ci mettent à jour les normes fixées en 2005 sur la base d'une synthèse des meilleures études scientifiques disponibles [1].

Le plus marquant est la diminution par deux de la norme pour les particules fines (PM 2,5) qui passe de 10 à 5 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ et par 4 de la norme pour le dioxyde d'azote (NO₂) qui passe de 40 à 10 $\mu\text{g}/\text{m}^3$. Voir annexe I.

Les effets sanitaires sont de plus en plus clairement identifiés (Cancer du poumon, accident vasculaire cérébral (AVC), infarctus, BPCO (Broncho-Pneumopathie Chronique Obstructive), asthme, diabète... Avec, selon l'OMS, 7 millions de décès prématurés dans le monde dont au moins 40 000 en France et 400 000 en Europe, la pollution de l'air constitue un risque pour la santé à la hauteur du tabagisme et de la mauvaise alimentation.

Des politiques publiques de réduction et de prévention de ce risque doivent urgemment être financées car le coût de l'inaction est exorbitant. Dans l'Union européenne, ce sont chaque année 940 milliards d'euros qui sont dépensés dans le soin de ces maladies que nous avons nous-même créées. En France, nous nous appauvrissons chacune et chacun d'environ 1 600 € par an pour entretenir cette spirale toxique [2].

Le RES souligne qu'en matière de qualité de l'air, la santé de l'enfant est un enjeu particulièrement négligé. Non seulement leur santé peut être affectée avant même la naissance, avec des conséquences à vie, mais les enfants sont largement vulnérables à l'air pollué, leurs poumons, leur cœur, leur cerveau, leurs systèmes respiratoire, immunitaire et nerveux étant encore en développement.

Pour inciter les décideurs européens à passer à l'action, HEAL, alliance européenne rassemblant plus de 90 organisations engagées en santé environnementale et dont le RES est un membre actif, précise notamment dans un document de position les étapes clés à mettre en œuvre au niveau européen [3]. Voir annexe II.

Au cours des dernières années, ce sont principalement les gouvernements nationaux qui ont freiné l'action en matière de qualité de l'air. Plusieurs États, dont la France, font l'objet de condamnations devant la Cour de justice de l'UE pour non-respect des actuels standards européens alors même que ces normes n'avaient pas encore été revues à la baisse au niveau recommandé par l'OMS aujourd'hui.

La responsabilité des États est accablante puisque l'OMS a estimé que **près de 80 % des décès liés aux PM 2,5 pourraient être évités** si les niveaux de pollution actuels étaient ramenés à ceux recommandés dans les nouvelles lignes directrices.

[1] <https://www.who.int/fr/news/item/22-09-2021-new-who-global-air-quality-guidelines-aim-to-save-millions-of-lives-from-air-pollution>

[2] <https://cleanair4health.eu/>

[3] <https://www.env-health.org/health-groups-call-for-eu-air-quality-standards-to-be-fully-aligned-with-new-who-recommendations/>

L'OMS rappelle d'ailleurs clairement que s'efforcer d'atteindre les seuils recommandés est bénéfique pour la santé humaine mais aussi pour le climat car les principales sources de pollution de l'air sont celles qui émettent le plus de gaz à effet de serre. Ces liens climat-santé viennent d'être précisés en détail dans la première publication du « Lancet Countdown in Europe » ce 23 septembre dans le Lancet Public Health [4].

Mettre la santé environnementale au cœur de notre politique de santé publique, c'est aussi un axe fort des premiers États Généraux de la Santé Respiratoire (EGSR) lancés le 6 septembre dernier par La Société de Pneumologie de Langue Française avec un collectif de 17 associations de patients et d'usagers et des organisations représentatives des professionnels de santé, dont le RES [5]. Cette démarche inédite propose partout sur le territoire, à tous les citoyens (patients, parents, aidants et usagers) et aux acteurs de terrain (professionnels de santé) de construire ensemble des propositions concrètes pour améliorer la santé respiratoire en France, dans le cadre de 10 thématiques retenues dont une porte sur "Environnement et Santé respiratoire". Ces propositions seront remises aux candidats à la présidentielle, le 8 décembre prochain à Paris, à l'occasion d'une conférence en ligne de restitution ouverte au grand public. Voir annexe III.

Pour le RES, ces EGSR sont une occasion précieuse de rappeler que la pollution atmosphérique n'est pas la seule pollution qui agit sur la santé respiratoire. Les données scientifiques concernant l'impact de substances chimiques comme les phtalates sont en effet particulièrement solides pour l'asthme, mais elles sont encore trop peu connues du grand public, et même des professionnels de santé. Ces substances toxiques « extrêmement préoccupantes » sont présentes dans l'air intérieur mais aussi dans l'alimentation ou dans les cosmétiques, ce qui conduit aujourd'hui à une contamination totale de la population.

Que ce soit en matière de pollution de l'air, de pollution chimique ou bien encore de pollution électromagnétique, l'ambition « zéro pollution » inscrite dans les textes européens nécessite de changer de nombreux référentiels obsolètes et surtout de faire évoluer notre système de soin en un véritable système de santé. Ce dernier doit faire une large place à la prévention mais surtout à une réglementation qui s'appuie sur une actualisation régulière des connaissances scientifiques. Il n'est plus acceptable d'attendre 15 ans pour la mise à jour d'une norme sanitaire ou environnementale et 15 ans supplémentaires pour sa mise en œuvre, souvent partielle.

Dans le cadre des prochaines élections, le RES appelle donc l'ensemble des forces politiques à prendre des engagements forts et immédiats pour « Faire de la Santé environnementale un pilier du système de santé ».

L'un de ces engagements devra être l'organisation, dans les 100 premiers jours de mandat, d'une Conférence Nationale de Santé Environnementale débouchant sur une loi-cadre pour une réforme majeure du système de santé, un « big bang » des institutions sanitaires.

Contact presse : André Cicoella 06 35 57 16 82

[4] [https://doi.org/10.1016/S2468-2667\(21\)00207-3](https://doi.org/10.1016/S2468-2667(21)00207-3)

[5] <https://www.masanterespiratoire2022.fr/>

ANNEXE I Seuils de référence recommandés en 2021 par rapport à ceux figurant dans les lignes directrices sur la qualité de l'air de 2005 (Source : OMS)

Polluant	Durée retenue pour le calcul des moyennes	Seuil de référence de 2005	Seuil de référence de 2021
PM _{2,5} , µg/m ³	Année	10	5
	24 heures ^a	25	15
PM ₁₀ , µg/m ³	Année	20	15
	24 heures ^a	50	45
O ₃ , µg/m ³	Pic saisonnier ^b	–	60
	8 heures ^a	100	100
NO ₂ , µg/m ³	Année	40	10
	24 heures ^a	–	25
SO ₂ , µg/m ³	24 heures ^a	20	40
CO, mg/m ³	24 heures ^a	–	4

µg = microgramme

^a 99^e centile (3 à 4 jours de dépassement par an).

^b Moyenne de la concentration moyenne quotidienne maximale d'O₃ sur 8 heures au cours des six mois consécutifs où la concentration moyenne d'O₃ a été la plus élevée.

Remarque : l'exposition annuelle et l'exposition pendant un pic saisonnier sont des expositions à long terme, tandis que l'exposition pendant 24 heures et 8 heures sont des expositions à court terme.

ANNEXE II #CleanAir4Health : les 10 demandes de l'alliance européenne HEAL

Position paper

EU's Clean Air for Health Transition 2021-2030

HEAL 10 demands

#CleanAir4Health




RÉSEAU ENVIRONNEMENT SANTÉ

206 quai de Valmy 75010 PARIS Tél : 07 85 37 94 80

contact@reseau-environnement-sante.fr

<http://www.reseau-environnement-sante.fr>

ANNEXE III Participer aux États Généraux de la Santé Respiratoire



Ensemble, améliorons la santé respiratoire en France

PREMIERS ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA SANTÉ RESPIRATOIRE

La Société de Pneumologie de Langue Française, en partenariat avec dix-sept organisations de patients, d'usagers et de professionnels de santé, vous invite à partager vos idées pour améliorer et promouvoir la santé respiratoire en France.



Rendez-vous sur

MaSanteRespiratoire2022.fr



Sélectionnez-la ou les thématiques sur lesquelles vous souhaitez réaliser une suggestion



Partagez librement vos idées



RECUEIL DES CONTRIBUTIONS

Du 6 septembre au 3 octobre 2021

SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS
Octobre 2021



ÉLABORATION DE PROPOSITIONS À PARTIR DE LA SYNTHÈSE

Novembre 2021

PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS LORS DE LA CONFÉRENCE NATIONALE DES ÉTATS GÉNÉRAUX
Décembre 2021

